

Family Sphere



Créé en 2006, FAMILY SPHERE , réseau leader de la garde d'enfants, est présent aujourd'hui sur l'ensemble de la France.

A l'origine de ce projet, des créateurs aux parcours variés unis par les mêmes valeurs : la qualité, la souplesse et la proximité, et qui partagent la même vision de l'entreprise et du service. Spécialiste de la garde d'enfants de 0 à 12 ans à domicile, FAMILY SPHERE vous offre des solutions pratiques, modulables et sûres pour la garde de vos enfants.

Les services proposés par FAMILY SPHERE s'organisent autour de six types de prestations :

- › La garde d'enfants à domicile dès la naissance ;
- › La garde partagée ;
- › L'accompagnement de l'école au domicile ou lors des activités extrascolaires ;
- › L'aide aux devoirs ;
- › La garde d'enfants en situation de handicap ;
- › Le soutien scolaire.

FAMILY SPHERE est **un organisme agréé par l'Etat**. Les 104 agences FAMILY SPHERE proposent **des services sur-mesure**. Chaque demande de garde d'enfants ou de soutien scolaire est étudiée de façon individuelle et chaque proposition est adaptée aux besoins de la famille.

Pour remplir les missions qui lui sont confiées, le réseau met à la disposition des familles des intervenant(e)s qualifié(e)s qui savent s'adapter aux emplois du temps parfois compliqués des parents <https://www.apprentissage-alternance.fr/partenaires-entreprises/service/family-sphere?>

et apporter sécurité, attention et confort aux enfants.

Nos valeurs

En tant qu'organisme agréé par l'Etat, vous attendez de nous que nous tenions nos promesses. Votre satisfaction guide nos actions au quotidien, et nous la mesurons régulièrement.

Chaque demande de garde d'enfants ou de soutien scolaire est étudiée de façon individuelle et notre proposition est adaptée à vos besoins.

Cela passe par les exigences suivantes :

1. Le professionnalisme

Notre métier, c'est l'enfance. Nous y dédions tous nos efforts, vous garantissant ainsi un savoir-faire certain.

Nos procédures, notre charte qualité, nos agréments et surtout l'ensemble de nos intervenant(e)s garantissent notre contribution active à votre exigence légitime de qualité pour la garde de vos enfants.

2. La simplicité

En tant qu'employeur (tant d'intervenant(e)s que d'enseignants), nous gérons à votre place toutes les formalités administratives. Recrutement, présentations à votre domicile, fiche de paie, salaires et charges, déclarations sociales et fiscales, congés payés, assurances... sont de notre responsabilité : vous ne vous occupez d'aucune démarche ou formalité administrative.

Nos tarifs de garde d'enfants et de soutien scolaire sont adaptés aux demandes les plus diverses.

3. La fidélité

Vous vous engagez... nous nous engageons.

Vos enfants ont besoin de repères simples et réguliers. Nos collaborateurs s'engagent sur la durée du contrat (*1) passé entre vous et nous.

4. La proximité

Notre modèle est très éloigné des « centres d'appels » anonymes. Un service de garde d'enfants et de soutien scolaire de qualité est un service de proximité. Recruter ou vous rencontrer sans implantation locale représente un non-sens sur les services à la personne.

Toutes nos agences sont localisées au coeur de vos départements afin de satisfaire vos demandes (localisez votre agence...).

5. La réactivité

L'absence d'un mode de garde entraîne pour vous une désorganisation insupportable.

La mise en place ou les remplacements de nounou sont effectués rapidement. Dès votre accord, toutes

<https://www.apprentissage-alternance.fr/partenaires-entreprises/service/family-sphere?>

nos équipes travaillent à vous satisfaire dans les meilleurs délais (*2).

Notre délai, c'est d'abord le vôtre.

*(*1) A l'exception des ruptures de contrat, des démissions et long congés justifiés*

*(*2) Voir conditions générales de vente :*

Délai de remplacement temporaire: entre 24 et 72 heures (délai propre à chaque agence et indiqué dans leur livret d'accueil remis lors de votre demande de devis)

Délai de remplacement définitif: inférieur à 10 jours (délai propre à chaque agence et indiqué dans leur livret d'accueil remis lors de votre demande de devis)